

ARCHIVES HISTORIQUES DE LA COMMISSION

COLLECTION RELIEE DES
DOCUMENTS "COM"

COM (65)342

Vol. 1965/0073

Disclaimer

Conformément au règlement (CEE, Euratom) n° 354/83 du Conseil du 1er février 1983 concernant l'ouverture au public des archives historiques de la Communauté économique européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (JO L 43 du 15.2.1983, p. 1), tel que modifié par le règlement (CE, Euratom) n° 1700/2003 du 22 septembre 2003 (JO L 243 du 27.9.2003, p. 1), ce dossier est ouvert au public. Le cas échéant, les documents classifiés présents dans ce dossier ont été déclassifiés conformément à l'article 5 dudit règlement.

In accordance with Council Regulation (EEC, Euratom) No 354/83 of 1 February 1983 concerning the opening to the public of the historical archives of the European Economic Community and the European Atomic Energy Community (OJ L 43, 15.2.1983, p. 1), as amended by Regulation (EC, Euratom) No 1700/2003 of 22 September 2003 (OJ L 243, 27.9.2003, p. 1), this file is open to the public. Where necessary, classified documents in this file have been declassified in conformity with Article 5 of the aforementioned regulation.

In Übereinstimmung mit der Verordnung (EWG, Euratom) Nr. 354/83 des Rates vom 1. Februar 1983 über die Freigabe der historischen Archive der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft und der Europäischen Atomgemeinschaft (ABl. L 43 vom 15.2.1983, S. 1), geändert durch die Verordnung (EG, Euratom) Nr. 1700/2003 vom 22. September 2003 (ABl. L 243 vom 27.9.2003, S. 1), ist diese Datei der Öffentlichkeit zugänglich. Soweit erforderlich, wurden die Verschlussachen in dieser Datei in Übereinstimmung mit Artikel 5 der genannten Verordnung freigegeben.

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

COMMISSION

VI/COM(65)342 final

Bruxelles, le 8 septembre 1965

PROPOSITION D'UN REGLEMENT DU CONSEIL

relatif à la prorogation de la validité des règlements
n° 45, 46, 116 et n° 59/64/CEE en ce qui concerne les oeufs
à couver de volaille de basse-cour, et les volailles vivantes
d'un poids n'excédant pas 185 grammes

(présentée par la Commission au Conseil)

VI/COM(65)342 final

PROPOSITION D'UN
RÈGLEMENT DU CONSEIL

relatif à la prorogation de la validité des règlements
n° 45, 46 , 116 et n° 59/64/CEE en ce qui concerne les oeufs
à couver de volaille de basse-cour, et les volailles vivantes
d'un poids n'excédant pas 185 grammes
(présentée par la Commission au Conseil)

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne,

vu le règlement n° 21 du Conseil portant établissement graduel d'une organisation
commune des marchés dans le secteur des oeufs (1), et notamment son article 3
paragraphe 5 alinéa a) deuxième phrase et son article 6 paragraphe 1 premier
alinéa,

vu le règlement n° 22 du Conseil portant établissement graduel d'une organisa-
tion commune des marchés dans le secteur de la viande de volaille (2), et notam-
ment son article 10,

vu la proposition de la Commission,

considérant que la validité des règlements n° 45 (3), 46 (4) et 116 (5)
, ainsi que du règlement n° 59/64/CEE (6) , en ce qui concerne
les oeufs à couver de volaille de basse-cour a été prorogée jusqu'au 30 septembre
1965 par le règlement n° 89/65/CEE (7) ;

considérant qu'à partir du 1er octobre 1965 un autre coefficient de transforma-
tion que celui des oeufs de consommation doit être utilisé lors du calcul du mon-
tant des prélèvements pour les oeufs à couver ; qu'en outre on doit au même mo-
ment fixer pour les oeufs à couver un autre prix d'éclosion que celui des oeufs
de consommation ;

considérant toutefois qu'une modification du coefficient de transformation et du
prix d'éclosion qui sont actuellement retenus est subordonnée à la condition que
les dispositions des articles premier à 4 du règlement n° 129/63/CEE (8)
puissent être appliquées dans tous les Etats membres ;

- (1) JO n° 30 du 20. 4. 1962 p. 953/62
- (2) JO n° 30 du 20. 4. 1962 p. 959/62
- (3) JO n° 53 du 1. 7. 1962 p. 1568/62
- (4) JO n° 53 du 1. 7. 1962 p. 1568/62
- (5) JO n° 68 du 31. 7. 1962 p. 1956/62
- (6) JO n° 92 du 10. 6. 1964 p. 1409/64
- (7) JO n° 115 du 29. 6. 1965 p. 1923/65
- (8) JO n° 185 du 19. 12. 1963 p. 2938/63

.../...